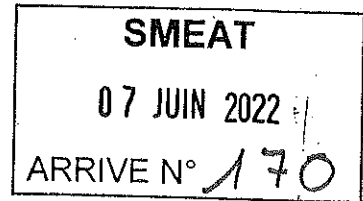


M. The Houssier



Madame la présidente,

Habitants de Beaupuy, nous souhaitons attirer votre attention sur les enjeux de préservation des terres agricoles et naturelles dans votre commune, situées au troisième niveau de l'agglomération -

La parcelle A195 de 1,5 ha du lieu dit "Lombade" est une terre agricole actuellement exploitée et cultivée (voir photo). Il convient de prendre en considération cet élément de fait.

Cette vaste parcelle appartient à un versant d'une colline qui est cultivée et qui constitue une entité paysagère naturelle à part entière.

Nous souhaitons que la limitation de l'artificialisation des sols, le maintien des terres agricoles de la Commune de Beaupuy et la préservation des zones naturelles soient pris en considération dans le cadre

de la réunion du SLOI. Elles font votre
grand paysage et font la valeur et la
qualité de notre environnement.

Je vous prie de bien vouloir accepter l'assurance
de mes meilleurs sentiments.

Cordialement

SB.



Parcelle A 195 BEAUPUY

